



« INFO RRFS » est un journal électronique disponible sur le site www.rrfs.ftq.gc.ca. Vous pouvez aussi vous y abonner en envoyant un courriel à rrfs@ftq.gc.ca. Indiquez « abonnement » à l'objet de votre courriel.

Rappel : Le RRFS-FTQ est sur Facebook et sur YouTube

Visitez notre page Facebook, devenez ami avec le RRFS-FTQ et soyez informé régulièrement des nouvelles concernant votre régime de retraite. Vous pouvez nous joindre à l'adresse suivante : <http://www.facebook.com/rrfsftq>. Vous pouvez également visionner une vidéo présentant le fonctionnement du RRFS-FTQ sur notre chaîne YouTube à l'adresse suivante : <http://www.youtube.com/user/rrfsftq>. Nous avons également rafraîchi [notre page web](#) et ajouté une nouvelle section portant sur les statistiques du RRFS-FTQ.

L'assemblée annuelle des participants

L'assemblée annuelle des participants au RRFS-FTQ a eu lieu le jeudi 27 septembre dernier en soirée. À cette occasion, le comité de retraite a rendu compte de son administration du régime. Le rapport du comité est disponible sur la page web du RRFS-FTQ dans la section [documents/Rapports annuels du comité](#). Les participants ont réélu Daniel Sylvestre de la section locale 7626 des Métallos et Yves Guérette de la section locale 299 du SCEP à titre de membres du comité de retraite avec droit de vote. La liste de tous les membres du comité de retraite du régime est sur la [page web du RRFS-FTQ](#).

Au cours du mois d'octobre 2012, le RRFS-FTQ a dépassé les 3 000 participants et participantes

Le RRFS-FTQ est en vigueur depuis le 1^{er} juin 2008 et il compte déjà plus de 3 000 participants et participantes avec un actif de plus de 17 millions de dollars. Depuis sa création, il est en constante progression et les demandes de présentation du régime aux membres de la FTQ ne cessent d'entrer. Consultez les statistiques, tableaux et graphiques sur la participation au RRFS-FTQ sur notre page web.

La rente temporaire : qu'est-ce que c'est ?

Un participant qui prend sa retraite avant l'âge de 65 ans (55 ans au plus tôt) peut choisir d'augmenter le montant de sa rente mensuelle provenant du RRFS-FTQ et versée avant 65 ans, jusqu'à concurrence de 40 % du Maximum des gains admissible (MGA) de la RRQ, soit 1 670 \$ par mois au maximum en 2012. En contrepartie, sa rente viagère du RRFS-FTQ, celle qui lui sera versée pour le reste de sa vie, sera réduite pour compenser le coût de sa rente temporaire. Plusieurs participants retraités du RRFS-FTQ ont choisi cette option intéressante. La rente temporaire peut permettre à un participant de prendre sa retraite du RRFS-FTQ avant l'âge de 65 ans, tout en obtenant une rente mensuelle plus élevée jusqu'à ce qu'il reçoive sa rente de la pension de sécurité

de la vieillesse. Dans certains cas de petites rentes viagères, les participants ont choisi de recevoir une rente temporaire du RRFS-FTQ telle qu'il ne leur reste plus de rente viagère à 65 ans, évitant ainsi d'avoir un très petit montant mensuel de rente viagère. C'est une option très intéressante pour quiconque désire prendre sa retraite avant l'âge de 65 ans. Pour plus d'information, rendez-vous à la [page web de la RRQ](#) traitant de la rente temporaire provenant d'un régime complémentaire de retraite.

Au 30 septembre 2012, le RRFS-FTQ est capitalisé à 193,3 % et solvable à 95,5 %

Comme à la fin de chaque mois, les actuaires du RRFS-FTQ ont estimé les ratios actuariels du régime au 30 septembre 2012. Tous les ratios sont en hausse par rapport au mois précédent.

Le graphique qui est inséré dans la marge droite de notre page d'accueil démontre que le régime était capitalisé à 193,5 % au 30 septembre 2012 (la courbe en noir), en hausse par rapport au mois d'août. Cela signifie qu'il y avait dans la caisse du régime 1,93 \$ pour chaque dollar nécessaire pour payer les rentes promises par le régime. Et si l'on tient compte de l'indexation future des rentes, il y avait toujours à ce moment 1,06 \$ pour chaque dollar nécessaire pour payer non seulement les rentes acquises au 30 septembre 2012, mais également pour les indexer à partir de cette date et pour toute la vie des participants, jusqu'à concurrence de 4 % par année (la courbe en bleu). La hausse du mois de septembre est due à la bonne performance des marchés financiers durant ce mois, la caisse ayant réalisé un rendement de 1,7 % en septembre 2012, pour un rendement de 7,5 % depuis le 1^{er} janvier 2012. En conclusion, le régime est amplement capitalisé pour garantir les rentes promises.

Du côté de la solvabilité, la situation s'est améliorée par rapport au 31 août 2012. Le taux de solvabilité est remonté à 95,5 % au 30 septembre 2012 en raison de la bonne performance de la caisse et de la légère hausse des taux des obligations du gouvernement du Canada servant à évaluer les engagements des régimes à prestations déterminées. En comparaison, l'indice Aon Hewitt sur la santé financière des régimes de retraite à prestations déterminées qui donne le ratio moyen de solvabilité de ces régimes était à 68 % au 30 septembre 2012, et 97 % des régimes de retraite à prestations déterminées de l'échantillon affichaient un déficit de solvabilité. Les bas taux des obligations à long terme du gouvernement du Canada expliquent en grande partie cette situation qui s'applique à tous les régimes de retraite à prestations déterminées. Le ratio de solvabilité du RRFS-FTQ sert surtout à déterminer la valeur qui sera transférée à un participant qui cesse sa participation avant d'atteindre la retraite. Il n'affecte en rien la rente versée à un retraité ni celle acquise par un participant. Le ratio de capitalisation est la véritable mesure qui sert à évaluer si le régime est capable de verser les rentes promises.

Comité de retraite du RRFS- FTQ

565, boul. Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514-858-4401

Télécopie : 514-383-8001

Courriel : rrfs@ftq.qc.ca

Site web: <http://rrfs.ftq.qc.ca/>

Le RRFS-FTQ c'est : (au 30 septembre 2012)

- **2 956 participants, dont 20 retraités**
- **69 groupes (44 employeurs)**
- **17,2 millions \$ en caisse**